



COMMUNIQUE DE PRESSE du 10 mars 2014

Une chute très préoccupante du taux d'activité des femmes vivant dans les quartiers

Dans une étude publiée le 7 mars dernier, l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) pointe que les femmes vivant dans les quartiers se retirent progressivement du monde du travail. Le taux d'activité des femmes en zones urbaines sensibles (Zus) est passé de 57,8% en 2008 à 52,6% en 2012. Cette chute de 5 points est d'autant plus remarquable que dans le même temps le taux d'activité se maintient chez les femmes vivant en dehors des Zus, comme chez les hommes en Zus et à l'extérieur de ces quartiers. Ainsi, dans les quartiers, près de 50% des femmes ne sont pas sur le marché du travail contre 30% des hommes.

Les femmes dans les quartiers, et en particulier les moins de 30 ans : premières frappées par la crise économique

Plus largement cette étude montre que la situation professionnelle des femmes dans les zones urbaines sensibles devient de plus en plus précaire : accès au marché du travail plus difficile, emplois plus souvent à temps partiel et en CDD, contraintes plus fréquentes à travailler le dimanche ou le soir. Le recul de la part des CDI, comme le travail du dimanche ou le soir touchent particulièrement les jeunes femmes de moins de 30 ans vivant dans les quartiers.

Des quartiers aux territoires ruraux : des inégalités territoriales importantes en matière d'égalité entre les sexes

La ministre des droits des femmes a saisi le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes d'un travail d'analyse et de propositions en matière d'inégalités territoriales, dans les quartiers relevant de la politique de la ville comme dans les territoires ruraux fragilisés. Nombreux sont les défis à relever : qu'il s'agisse des modes de garde pour les jeunes enfants, du droit pour une jeune fille d'avoir de l'ambition dans ses études, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, ou encore de l'accès à la connaissance de leurs droits.

Un rapport du HCEfH sera rendu au Gouvernement fin avril croisant inégalités entre les sexes et entre les territoires

Le HCEfH a établi un diagnostic statistique de la situation des inégalités territoriales en matière d'égalité entre les sexes, analysé les études existantes, et procédé à une longue série d'auditions. Le rapport, rendu fin avril, sera résolument tourné vers l'action pour que l'égalité femmes-hommes progresse partout, pour toutes les filles et les femmes. Pour le HCEfH, la refonte de la politique de la ville comme le renouvellement des cadres de la politique d'aménagement du territoire (mise en place du Commissariat général à l'égalité des territoires, nouvelle vague 2014-2020 des contrats de plan Etat-Régions (CPER) et des fonds structurels européens), devront réellement intégrer l'égalité femmes-hommes en tant que condition de leur réussite. Nous ne pouvons accepter une France à deux vitesses avec l'égalité des centres villes d'une part, et l'égalité des champs et des quartiers d'autre part. C'est un combat républicain majeur pour la justice sociale comme pour le développement de nos territoires.

Retrouvez l'intégralité de l'étude de l'Onzus au lien suivant : xxxxx (mettre étude sur site HCE)

Contact : Claire Guiraud - Responsable de la communication et des relations presse
06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - claire.guiraud@pm.gouv.fr

Le HCEfH a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres. Le HCEfH a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de recommandations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.